

**Assemblée ordinaire tenue, le 2 décembre 2011 à 19h30, à la salle du centre communautaire, à laquelle sont présents :**

Madame Doris Larose, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Robert Bélanger, Monsieur Gaëtan Lalande, Monsieur Daniel Berthiaume et Madame Nicole Tousignant.

Formant quorum sous la présidence de monsieur David Pharand, maire.

Madame Claire Dinel, directrice générale, était aussi présente

**11-12-16525 Ouverture de l'assemblée**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'assemblée soit ouverte à 19h30.

Adopté

**11-12-16526 Adoption de l'ordre du jour**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

L'ordre du jour soit accepté en laissant le varia ouvert.

Adopté

**11-12-16527 Lecture et adoption des procès-verbaux du 2 et 4 novembre 2011**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

La lecture des procès-verbaux du 2 et 4 novembre 2011 soit exemptée et que lesdits procès-verbaux soient adoptés tels que déposés.

Adopté

**FINANCE**

**11-12-16528 Lecture et adoption des comptes du mois de novembre 2011**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

La lecture des comptes du mois de novembre 2011 au montant de 295 419.10 \$, qui proviennent de la liste sélective des déboursés, chèques no 15369, de 15434 à 15509 et prélèvements no 2751 et 2752, de 2757 à 2787 ainsi que la liste des frais de déplacement et autres dépenses payées à même les salaires au montant de 1 613.78\$, soit exemptée et que le maire et la directrice générale soient autorisés à en faire le paiement.

**Que,**

Les dépenses autorisées en vertu du règlement de délégation de pouvoir et incluses dans cette liste, soient par la même occasion approuvées.

Adopté

**Dépôt du rapport des salaires nets et autres rémunérations du mois de novembre 2011**

Le rapport des salaires nets et rémunérations diverses du mois de novembre 2011 est déposé au conseil pour considération pour une dépense totale de 46 593.23 \$

**Certificat du secrétaire-trésorier**

Je, Claire Dinel, secrétaire-trésorière, directrice générale, certifie sous mon serment d'office, qu'il y a des crédits suffisants au paiement des comptes du mois de novembre 2011.

*Claire Dinel, dir. g.*

Claire Dinel, dir.-gén.

**11-12-16529 Dépôt du rapport des revenus et dépenses au 30 novembre 2011**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le rapport des revenus et dépenses au 30 novembre 2011 soit accepté sujet à contrôle par le vérificateur des livres.

**SUJET DU MOIS : Discours du Maire**

Monsieur David Pharand fait rapport de la situation financière de la municipalité, tel que requis à l'article 955 du Code municipal. Une copie du document sera disponible sur le site internet et distribuée avec le compte de taxes 2012.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Une période de quinze minutes est consacrée aux questions des Contribuables.

**ADMINISTRATION**

**Correspondance**

\*\*\*Le détail de la correspondance du mois de novembre 2011 apparaît en annexe III dans un document intitulé « Correspondance assemblée du 2 décembre 2011 »

**Déclaration des intérêts financiers des élus municipaux**

Tel que requis par le Code municipal, Monsieur David Pharand, Madame Doris Larose, Monsieur Gilles Payer, Monsieur Robert Bélanger, Monsieur Gaëtan Lalande, monsieur Daniel Berthiaume

et Madame Nicole Tousignant ont déposé le formulaire de déclaration de leurs intérêts pécuniaires. Ces documents sont déposés aux archives de la municipalité.

#### **Éthique et déontologie en matière municipale**

Tel que prévu à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale*, madame Doris Larose, suite à son élection du 6 novembre dernier a participé à la formation : «L'éthique et la déontologie en matière municipale » tenue à Papineauville le 26 novembre dernier.

#### **11-12-16530 Assemblée extraordinaire - adoption du budget 2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel informe le Ministre des Affaires municipales et des régions, monsieur Laurent Lessard, que les prévisions budgétaires 2012 seront adoptées lors d'une assemblée extraordinaire qui sera tenue le 6 janvier 2012 à 19h00.

Adopté

#### **11-12-16531 Dates des séances du Conseil pour l'année 2012**

**Considérant** que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2012, qui se tiendront le vendredi et qui débiteront à 19h30 :

Le 6 janvier, le 3 février, le 2 mars, le 6 avril, le 4 mai, le 1 juin, le 6 juillet, le 3 août, le 7 septembre, le 5 octobre, le 2 novembre et le 7 décembre ;

**Qu'un avis public** du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adopté

#### **11-12-16532 Pro-maire pour les mois de décembre'11 à novembre'12 et remplaçant à siéger au Conseil des maires de la MRC de Papineau**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Madame Nicole Tousignant soit nommée pro-maire pour la période de 12 mois.

**Que,**

**Commentaire [r1]:** Modifiée par le 13 avril à l'assemblée du 6 janvier 2012.

La pro-maire de la municipalité de Duhamel soit autorisée à participer au Conseil des maires de la MRC de Papineau en remplacement, au besoin, de David Pharand, maire.

Adopté

**11-12-16533 Composition des comités de travail**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Les comités de travail soient composés des membres suivants:

**Conseillère siège no. 1, Madame Doris Larose**

Membre du comité consultatif d'urbanisme  
Membre du comité d'urbanisme et environnement  
Communications

**Conseiller siège no. 2 Monsieur Gilles Payer :**

Membre du comité loisir et culture

**Conseiller siège no. 3 Monsieur Robert Bélanger :**

Membre du comité sécurité publique  
Représentant des Clubs VHR

**Conseiller siège no. 4 Monsieur Gaëtan Lalande :**

Membre du comité sécurité publique  
Membre du comité loisir et culture

**Conseiller siège no. 5 Monsieur Daniel Berthiaume**

Membre du comité des transports  
Membre du comité d'hygiène du milieu

**Conseiller siège no. 6 Madame Nicole Tousignant**

Membre du comité consultatif d'urbanisme  
Membre du comité d'urbanisme et environnement

**Que,**

Monsieur David Pharand, maire est membre de tous les comités mentionnés ci-dessus.

Adopté

**11-12-16534 Entente salariale pour l'exercice 2012 de la directrice générale et de la secrétaire-trésorière adjointe**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le maire, monsieur David Pharand soit autorisé à signer pour et au nom du Conseil l'entente salariale pour l'exercice 2012 de madame Claire Diné, directrice générale.

**Que,**

Le maire, monsieur David Pharand et la directrice générale, madame Claire Dine soient autorisés à signer pour et au nom du Conseil l'entente salariale pour l'exercice 2012 de madame Monique Dupuis, secrétaire-trésorière adjointe.

Adopté

**11-12-16535 Réalisation complète de l'objet des règlements d'emprunt**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Duhamel a entièrement réalisé l'objet des règlements d'emprunt dont la liste apparaît à l'annexe, selon ce qui y était prévu;

**ATTENDU QU'**une partie de ces règlements a été financée de façon permanente;

**ATTENDU QU'**il existe pour chacun de ces règlements un solde non contracté du montant de l'emprunt approuvé par le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et qui ne peut être utilisé à d'autres fins;

**ATTENDU QUE** le financement de ces soldes n'est pas requis et que ces soldes ne devraient plus apparaître dans les registres du Ministère;

**ATTENDU QU'**il y a lieu, à cette fin, de modifier les règlements d'emprunt identifiés à l'annexe pour ajuster les montants de la dépense et de l'emprunt et, s'il y a lieu, approprier une subvention ou une somme provenant du fonds général de la municipalité.

Il est **résolu** unanimement

**QUE** la Municipalité de Duhamel modifie les règlements identifiés à l'annexe de la façon suivante :

1. par le remplacement des montants de la dépense ou de l'emprunt par les montants indiqués sous les colonnes « nouveau montant de la dépense » et « nouveau montant de l'emprunt » de l'annexe;
2. par la modification de la disposition relative à l'affectation d'une subvention en vue d'y indiquer le montant apparaissant sous la colonne « subvention » de l'annexe. Les protocoles d'entente ci-joints sont réputés faire partie intégrante des règlements correspondants identifiés à l'annexe.

**QUE** la Municipalité de Duhamel informe le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire que le pouvoir d'emprunt des règlements identifiés à l'annexe ne sera pas utilisé en totalité en raison des modifications apportées à ces règlements par la présente résolution et, le cas échéant, des quotes-parts versées par les promoteurs ou des sommes reçues des contribuables en un seul versement pour le paiement de leur part en capital. Les montants de ces appropriations apparaissent sous les colonnes « Promoteurs » et « Paiement comptant » de l'annexe.

**QUE** la Municipalité de Duhamel demande au Ministère d'annuler dans ses registres les soldes résiduels mentionnés à l'annexe.

**QU'**une copie certifiée conforme de la présente résolution soit transmise au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adopté

**11-12-16536 Carrefour Jeunesse emploi**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité s'engage à verser sa contribution pour l'année 2012, soit 68.85\$ dans le cadre du projet séjours exploratoires, qui a pour but de sensibiliser les jeunes diplômés et travailleurs sur les possibilités qu'offre la région;

Adopté

**11-12-16537 Cahier de vœux du temps des fêtes 2011-2012**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, conjointement avec les municipalités voisines, réserve un espace publicitaire de 1/8 de page, dans le cahier spécial de la Revue de la Petite-Nation, afin d'offrir des vœux du temps des fêtes à leurs citoyens, pour un montant de 190\$ plus taxes.

Adopté

**11-12-16538 Appui à la municipalité de Chénéville et la municipalité de Lac-Simon dans le cadre de la création d'une Coopérative de Santé**

**Attendu que** la municipalité de Chénéville et la municipalité de Lac-Simon travaillent de concert afin d'implanter une clinique de santé sur le territoire de Chénéville;

**Attendu que** cette clinique de santé pourrait répondre au besoin en santé de toute la population du nord de la Petite-Nation;

**Attendu que** devant les obstacles qui se dressent sur le parcours de la réalisation de ce projet de clinique en santé et le peu de ressource financière disponible, la municipalité de Lac-Simon propose d'explorer la possibilité d'implanter une Coopérative de Santé;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, appui la municipalité de Chénéville et la municipalité de Lac-Simon dans leurs démarches afin d'obtenir plus d'information sur les cliniques de type Coopérative de Santé;

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, mandate monsieur David Pharand, à siéger sur ce comité;

Adopté

**11-12-16539 Adhésions 2012 - approbation**

**Considérant** les adhésions et contributions reçues à date, pour l'année 2012 à savoir :

COMBEQ	
• Adrien Filion, inspecteur en bâtiment	265 \$
• Corine Dubois, éco-conseillère	180 \$
Tourisme Outaouais	270 \$
Union des Municipalités du Québec	2 231 \$
Fédération Québécoise des Municipalités	620.96 \$
Québec Municipal	160 \$

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise les paiements des adhésions et des contributions annuelles 2012 présentées ci-dessus;

**Que,**

Le montant de la dépense, soit de 3 726.96 \$ plus les taxes applicables, affectera le budget 2012 ;

Adopté

### **SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de sécurité publique.

#### **11-12-16540 Entente relative à la protection contre l'incendie entre les municipalités de Lac-des-Plages et de Duhamel**

**Attendu** qu'une municipalité peut se prévaloir des dispositions des articles 569 et suivant du Code municipal pour conclure une entente relative à un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie;

**Attendu** le projet d'entente relative à une aide mutuelle pour la protection contre l'incendie entre la municipalité de Duhamel et la municipalité de Lac-des-Plages s'appliquant au secteur La Rouge :

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Monsieur le maire David Pharand et madame la directrice générale Claire Diné soient autorisés à signer pour et au nom du Conseil de la municipalité de Duhamel, l'entente à intervenir entre la municipalité de Lac-des-Plages et la municipalité de Duhamel concernant la protection contre l'incendie du secteur La Rouge;

**Que,**

Cette nouvelle entente abroge l'entente signée en 2008

Adopté

### **VOIRIE**

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département des travaux publics.

**11-12-16541 Adoption du règlement 2011-15 – Abrogeant le règlement numéro 2011-13, décrétant les travaux d'asphaltage sur le chemin Preston, sur une distance de plus ou moins 500 mètres, décrétant une dépense de 60 000\$ et un emprunt n'excédant pas 60 000\$ à cette fin et appropriant en réduction des subventions estimées à 15 000\$**

**Attendu qu'**avis de motion a été présenté lors de l'assemblée ordinaire du 4 novembre 2011 ;

Il est **résolu** unanimement

**Que** le Conseil de la municipalité de Duhamel adopte le règlement 2011-15 – Abrogeant le règlement *numéro 2011-13, décrétant des travaux d'asphaltage sur le chemin Preston;*

**Et que** ce règlement fait partie intégrante de la présente résolution comme-ci au long reproduite;

Adopté

**RÈGLEMENT 2011-15**

Abrogeant le règlement *numéro 2011-13, décrétant les travaux d'asphaltage sur le chemin Preston, sur une distance de plus ou moins 500 mètres, décrétant une dépense de 60 000\$ et un emprunt n'excédant pas 60 000\$ à cette fin et appropriant en réduction des subventions estimées à 15 000\$,*

---

**Attendu qu'**une tenue de registre a eu lieu le 7 octobre 2011 et que les gens concernés par le règlement 2011-13, décrétant les travaux d'asphaltage sur le chemin Preston, ce sont prononcés contre le projet;

**Attendu qu'**il y a lieu d'abroger le règlement 2011-13 ;

**Attendu qu'**un avis de motion a été préalablement donné, lors de l'assemblée ordinaire du 4 novembre 2011;

**EN CONSÉQUENCE,**

**LE PRÉSENT RÈGLEMENT NUMÉRO 2011-15 DE LA MUNICIPALITÉ DE DUHAMEL ORDONNE CE QUI SUIT :**

**Article 1**

Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

**Article 2**

Le présent règlement abroge le règlement numéro 2011-13.

**Article 3**

Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la loi.

---

David Pharand,  
Maire

---

Claire Diné, gma  
Secrétaire-trésorière  
Directrice générale



**11-12-16542 Achat de 9 radios mobiles et 2 bases pour le service de la voirie**

**Considérant** la mise en place d'un système de communication régional permettant que tous les services d'urgence ainsi que les services des travaux publics puissent communiquer entre eux;

Il est **résolu** unanimement

**Que**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise l'achat de neuf radios mobiles pour les véhicules de la voirie ainsi que deux bases (bureau municipal et garage) et autorise un budget de 12 000\$ taxes et installation incluses ;

**Que**

Le Conseil autorise la mise en vente du système de communication actuel;

Adopté

**11-12-16543 Programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage**

**Attendu** le programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage, offert par l'agence de l'efficacité énergétique;

**Attendu** qu'en franchissant le pas vers une technologie émergent, nous bénéficierons d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre et d'une amélioration de notre bilan environnemental;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel participe au volet de l'analyse du programme d'aide à l'utilisation de la biomasse forestière pour le chauffage en demandant une étude de faisabilité déterminant les possibilités de convertir les installations du garage municipal;

**Que,**

Tel qu'inscrit au programme la municipalité de Duhamel s'engage à payer les frais de 25% des dépenses pour l'étude de faisabilité, soit environ 1 500\$.

Adopté

**11-12-16544 Vente du camion 26 – INTER 1997**

**Considérant** l'offre de Trudeau Excavation inc., pour l'achat du camion international 1997 avec benne basculante incluant les équipements à neige au montant de 25,000\$, plus taxes applicables;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel accepte l'offre de 25,000\$ plus taxes applicables pour la vente du camion de marque Inter 1997 tel que vu, sans aucune garantie ;

**Que,**

La directrice générale est autorisée à signer tous les documents nécessaires au transfert de propriété.

Adopté

**11-12-16545 Déneigement du chemin du Lac-Venne Nord – abrogation de la résolution 11-11-16510**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil abroge la résolution 11-11-16510 acceptant la soumission déposée par Duhamel Camping et Chalets pour le déneigement du chemin du Lac-Venne Nord, étant donné que les Contribuables n'ont pas approuvé, à la majorité, le coût relié à ce service.

Adopté

**11-12-16546 Achat – lames de charrue et de niveleuse pour la saison 2011-2012**

**Considérant** qu'il est nécessaire de procéder à l'achat de lames de charrue et de niveleuse ;

**Considérant** la soumission obtenue de Beaudoin Équipement au montant de 7 558,00\$ plus taxes applicables ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil autorise l'achat et le paiement de lames de charrue et de niveleuse pour un montant total de 7 558\$ plus taxes ;

Adopté

**URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département d'urbanisme.

**11-12-16547 Membre du CCU – Nomination**

Il est **résolu**

**Que,**

Les membres du Conseil de la municipalité de Duhamel nomment, monsieur Daniel Perrier à agir à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme, pour un terme de 2 ans.

Adopté

**11-12-16548 Appui - Installation d'une nouvelle tour de télécommunication Rogers**

**CONSIDÉRANT** que la compagnie Rogers désire installer une nouvelle tour de télécommunication sur le territoire de la municipalité de Duhamel afin de permettre un meilleur service aux Citoyens;

**CONSIDÉRANT** que l'emplacement retenu est situé tout près de l'accueil Gagnon, identifié par les coordonnées géographiques suivants Latitude NAD 83 : N 46°08'32,38" soit 46,142329°, longitude NAD 83 : W 75°08'20,96" soit 75,139155° ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel, appui la demande de la compagnie Rogers pour permettre l'implantation d'une nouvelle tour de télécommunication sur les terres du domaine public et identifié par les coordonnées géographiques suivants Latitude NAD 83 : N 46°08'32,38" soit 46,142329° , Longitude NAD 83 : W 75°08'20,96" soit 75,139155° ;

**Que,**

La résolution 11-07-16394 soit abrogée.

Adopté

#### **11-12-16549 Dossier en infraction – procédures judiciaires**

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel autorise madame Corine Dubois, Éco-conseillère et monsieur Adrien Fillion, Inspecteur en bâtiment et en environnement à entreprendre les procédures judiciaires dans le 0402-81-0863.

Adopté

#### **11-12-16550 Demande d'appui pour l'accès sur le terrain situé au 646, chemin du Tour-du-Lac**

**CONSIDÉRANT** que le propriétaire domicilié au 646, chemin du Tour-du-Lac désire avoir un accès direct à sa propriété et, pour ce faire il doit utiliser le terrain du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec pour s'y rendre;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du CCU d'appuyer cette demande ;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la Municipalité de Duhamel appui la demande des propriétaires du 646, chemin du Tour-du-Lac, auprès du Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec afin d'avoir un accès direct à sa propriété.

Adopté

#### **HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **11-12-16551 Horaire de l'éco-centre**

Il est **résolu** unanimement

**Que** l'horaire de l'éco-centre à compter de 2012 sera du 1<sup>er</sup> samedi de mai au dernier samedi d'octobre de 10h à 16h.

Adopté

### **DÉPARTEMENT DES LOISIRS**

Le Conseiller responsable dépose le rapport mensuel du département de loisirs.

#### **11-12-16552 Rallye 2012 – demande d'utilisation des chemins municipaux**

**Attendu** la demande de Monsieur BGilles Lacroix, président du Club Auto Sport Défi Inc, d'utiliser le Chemin Elmitt en direction de la barrière Mulet à la Tank à Fuel et de la route 3 en direction du Lac Barbiche jusqu'à la barrière Mulet, dans le cadre du Rallye Défi 2012 le 8 septembre 2012;

**Attendu** que l'organisation du Club Auto Sport Défi a par le passé toujours respecté leurs engagements envers la municipalité, autant par la sécurité de nos contribuables que par l'entretien du chemin après l'évènement;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel informe monsieur BGilles Lacroix représentant de Rallye Défi Ste-Agathe/Duhamel, qu'ils autorisent l'utilisation du Chemin Elmitt en direction de la barrière Mulet à la Tank à Fuel et de la route 3 en direction du Lac Barbiche jusqu'à la barrière Mulet, dans le cadre du Rallye Défi qui aura lieu le 8 septembre 2012;

**Que,**

Ce Conseil demande à monsieur BGilles Lacroix de lui fournir une preuve d'assurance responsabilité de 5 000 000\$ incluant une clause de non-annulation;

Adopté

#### **11-12-16553 Appui à la garderie Minizamis – augmentation de place**

**Attendu** que la garderie Minizamis désire augmenter le nombre de place offert dans leur garderie;

Il est **résolu** unanimement

**Que,**

Le Conseil de la municipalité de Duhamel appui la garderie Minizamis de Chénéville afin augmenter le nombre de place à leur garderie;

Adopté

### **VARIA**

## **SUIVI DOSSIER POKER RUN**

### **11-12-16554 Activité – Poker run**

**Considérant que** la municipalité de Lac Simon désire appuyer la tenue d'un poker-run sur le lac Simon ;

**Considérant que** l'appui de la municipalité de Duhamel est requis pour la tenue de cet évènement ;

**Considérant que** le Conseil de la municipalité de Duhamel souhaite la signature d'une entente pour prévenir les problématiques des années passées ;

**Considérant que** la municipalité de Lac Simon a l'intention de modifier sa réglementation pour limiter la grandeur des embarcations lors d'un tel évènement ;

Il est **résolu**

**Que,**

Le maire soit autorisé à signer pour et au nom du Conseil une entente à intervenir entre la municipalité de Duhamel et la municipalité de Lac Simon prévoyant les modalités suivantes:

- Le respect de la réglementation lors de l'évènement
- Le respect de la limite territoriale pour la tenue de l'évènement
- Dépôt d'une copie conforme de la réglementation restreignant la longueur des embarcations
- Et le dépôt d'une mise de fonds garantissant le respect de toutes ces modalités

Adopté

## **PÉRIODE DE QUESTIONS**

### **11-12-16555 Fermeture de l'assemblée**

Il est **résolu** unanimement

**Que**

L'assemblée soit fermée à 8h45.

Adopté

\_\_\_\_\_  
David Pharand,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Claire Dinel,gma  
Directrice générale